

Communiqué de presse

Vente de terrains : collaboration entre le CPAS et la Ville de Herve

Le Conseil de l'Action Sociale de la Ville de Herve a décidé de la mise en vente de 7 parcelles de terrain situées le long de la rue d'Elvaux et de part et d'autre de la Voie des Tendeurs. Il s'agit de parcelles variant de 5 à 10 ares et prévues pour la construction de maisons unifamiliales. Le permis d'urbanisme pour ces parcelles a été délivré le 25 septembre 2013 et la vente des terrains a été confiée au notaire Eric Hansen.

« La vente de ces terrains va permettre au CPAS d'apporter du financement pour le projet de regroupement des services sociaux sur le site du Try ainsi que pour l'achat d'équipements pour la nouvelle maison de repos du CPAS. Il s'agit d'une opération positive car elle nous permet de ne pas devoir contracter de nouvel emprunt et dès lors de ne pas alourdir la charge financière qui pèse sur les citoyens » indique le Président du CPAS Eric JEROME.

Dans le prolongement de ces parcelles, la Ville de Herve est également propriétaire d'un terrain qui va quant à lui être nettoyé et réaménagé. Les nombreux conifères situés sur la parcelle et qui étouffent les autres feuillus présents vont être abattus, afin de rendre de la clarté à cette parcelle et de permettre de replanter d'autres espèces, de façon plus harmonieuse. La Ville profitera également de ces travaux pour nettoyer et réaménager l'espace vert public situé au même endroit.

« Ces travaux d'abattage se feront en toute sécurité puisqu'ils seront réalisés par les pompiers de l'école du feu de la Province de Liège. Notre objectif n'est certainement pas d'abattre l'ensemble des arbres mais bien de pouvoir rendre cette parcelle plus conviviale et surtout d'y replanter d'autres espèces » précise le Premier Echevin Marc DROUGUET.